

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'ADO du mercredi 2 décembre 2020

Compte tenu de la crise sanitaire en France, et en vertu de l'ordonnance 2020-321 complétée par un décret d'application numéro 2020-418 du 10/04/2020, l'assemblée générale a délibéré sous une forme dématérialisée, par voie numérique. 45 adhérents, chacun mandaté par 10 adhérents ayant transmis un pouvoir, ont participé aux délibérations.

Ordre du jour

I – Rapport moral

- 11/ Intervention du président
- 12/ Compte rendu d'activités 2019
 - 121- les effectifs
 - 122- l'activité sociale
 - 123- les modes d'action

II – Rapport de gestion

- 21/ Bilan financier
 - 211- compte de résultats
 - 212- bilan
 - 213- rapport du commissaire aux comptes
 - 214- affectation du résultat
- 22/ Perspectives
 - 221- actualisation du Plan de Revalorisation de l'Entraide (PRE)
 - 222- budget prévisionnel 2020
 - 223- cotisations 2021

III – Renouvellement du conseil d'administration

Résultats des élections

IV – Questions diverses

Calendrier 2021

Résolutions proposées au vote

45 adhérents ont exprimé leur vote par voie numérique. Chacun est détenteur de 10 mandats transmis par les adhérents ayant transmis un pouvoir. Au bilan, le scrutin comptabilise 495 votes exprimés.

Résolution n° 1

- Approbation à l'unanimité du PV de l'AG 2019

Résolution n° 2

- Approbation à l'unanimité du rapport moral 2019

Résolution n° 3

- Approbation à l'unanimité des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Résolution n° 4

- Approbation à l'unanimité de l'affectation du résultat 2019

Résolution n° 5

- Approbation à l'unanimité du budget prévisionnel 2020

Résolution n° 6

- Approbation à l'unanimité du maintien en l'état des cotisations pour 2021

Résolution n° 7

- Approbation à l'unanimité du bilan de gestion 2019

Résolution n° 8

- Renouvellement du conseil d'administration

Les 6 candidats présentés (GCA (2s) Jean-Tristan VERNA ; Mme CHEREAU, LCL (er) Romain BOUR; LCL (er) Jean-Jacques CHAMINADE ; CNE (er) Pascal MAUMONT; Wallerand LEMARIE) sont élus ou réélus (détail des résultats dans le PV).

A l'issue du vote, le Conseil d'Administration est composé de la façon suivante :

JAC

JAC

Composition du Conseil d'Administration de l'ADO

A compter du 2 décembre 2020

Administrateurs occupant une fonction au sein du Bureau :

Président : GCA(2s) Jean-Tristan VERNA
Vice-présidents : M. Jacky BERNE ; GDI(2s) Jean-Paul MARTIAL
Secrétaire générale : LCL (er) Marie-France CARABIN ;
Secrétaire général adjoint : LCL® Guy de SAINT GERMAIN
Trésorier général : M. Jean -Claude BONHOMME ;
Trésorière générale adjointe : OG2 (2s) Denise BERNE

Administrateurs:

M. Albert ADIFEDILOR; Major(er) Yves AUBIN; Cne(r) Véronique BONNEAU;
Lcl(er) Romain BOUR; Lcl (er) Jean-Jacques CHAMINADE; Mme Marie CHEREAU;
Cne(er) Christiane DELPHIN-POULAT; Ach(er) Evelyne ECHEVARNE;
Gal(2s) Alain LACORNE; M. Wallerand LEMARIE ; M. Pascal MAUMONT ;
Ach (er) Françoise SPINACCIA; Mme Florence TEXIER;
Mme Marie-Ange THIERRY; M. Grégoire VERDON; Mme Sabrina VERRIER;
CRP Ingrid VIGIER

Le PV qui suit est accompagné de quatre annexes (bilan des activités, compte de résultats, bilan financier, budget prévisionnel 2020).

Le Président,
GCA (2s) Jean-Tristan VERNA

La Secrétaire générale,
LCL (er) Marie-France CARABIN

I - Rapport moral

Préalablement à l'exposé du rapport moral, il est demandé à l'assemblée générale de valider le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mai 2019.

Résolution n° 1

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mai 2019

11 – Intervention du président

En prenant connaissance du bilan chiffré de 2019, vous pourrez noter que nos actions sociales ont bien progressé, tant en qualité des actions qu'en volume financier. Vous noterez également que notre situation financière fin 2019 est particulièrement saine.

Vous noterez enfin que le partenariat avec Terre Fraternité n'appelle aucune remarque particulière cette année encore.

L'ADO remplit parfaitement le rôle qu'elle s'est assignée au travers de son projet associatif : être un lien entre d'un côté des donateurs, personnes physiques ou morales, désireux de manifester leur solidarité avec la communauté de défense, et de l'autre côté des familles que les drames ou aléas de la vie ont placés durablement dans une situation difficile. Je parle de « famille » même lorsque le terme s'applique à des personnes âgées isolées. Car c'est « l'esprit de famille » qui doit entretenir et stimuler notre motivation.

L'ADO remplit ce rôle d'intermédiaire avec modestie, mais aussi avec **un grand volontarisme**, que nous devons avant tout à l'engagement des membres de la délégation générale. Ce volontarisme reste indispensable. Trop souvent des familles que nous pourrions aider ignorent nos capacités, et, toujours, les donateurs potentiels doivent d'abord nous connaître et comprendre le sens de notre action. Rien n'est jamais acquis, l'action associative doit être en permanence relancée.

En 2019, l'action de l'ADO au sein de la communauté de défense s'est trouvée encore confortée par **trois tendances** que nous avons influencées depuis quelques années :

- La prise de conscience progressive de la nécessité d'aider toutes les familles endeuillées, quelle que soit la cause de leur situation,
- La volonté grandissante d'une approche interarmées dans l'organisation de nombreuses activités caritatives,
- Le recours toujours plus important à l'ADO par le réseau des assistants sociaux des armées.

Ces inflexions dans la perception des besoins sociaux nous légitiment dans notre volonté de faire encore progresser l'action associative.

Dans cette perspective, avec l'accord de Terre Fraternité, l'ADO a pris l'initiative de relancer la dynamique de coordination qu'elle avait initiée avec l'ADOSM, devenue l'Entraide Marine, et la FOSA.

Ces quatre associations couvrent l'ensemble des ressortissants des armées (au sens de l'Action sociale des Armées, qui dénombre les veuves et les retraités parmi ses ayants-droits). Leurs projets associatifs sont similaires. Afin de présenter un front uni, les présidents ont mandaté leurs délégués ou secrétaires généraux pour travailler au renforcement de leurs liens, y compris en matière d'organisation juridique. Nous avançons sur ce sujet, bien qu'en 2020, les contraintes sanitaires aient réduit notre capacité à nous réunir. J'espère pouvoir faire un point d'avancement et des propositions lors de l'AG 2021.

DFC

Il est un dernier sujet qui me paraît mériter réflexion : **la réserve financière constituée par l'ADO à partir de 2014 au titre du plan de revalorisation de l'entraide (PRE).**

Je rappelle que l'idée initiale était de ne pas thésauriser un legs important et de « l'engager » pour augmenter notre capacité d'action. Certes, ce legs a été placé au sein du portefeuille mobilier, mais nous avons veillé, avec le gestionnaire de notre patrimoine, à assurer, année après année, la liquidité suffisante pour couvrir les besoins du PRE, tels qu'ils sont présentés chaque année aux instances de l'association.

Force est de constater que la dynamique d'augmentation des dons dont nous avons bénéficié s'est traduite par le non emploi de la réserve PRE, et progressivement par son augmentation. Elle équivaut, fin 2019, à pratiquement une année de budget social, en dépit de la création de l'allocation d'accompagnement préprofessionnel (AAP) et, plus récemment, de l'allocation garde d'enfants (AGE).

Pour autant, par sa seule existence, et sa disponibilité « à la demande », la réserve a été le moteur de la création de l'AAP dont la caractéristique est qu'elle crée « une dette » importante sur plusieurs années, puisqu'il n'est pas question de laisser tomber les jeunes vis-à-vis desquels nous avons pris des engagements financiers importants. Je note que l'effort de sélection que nous faisons en direction des familles les plus précaires se traduit progressivement par une forte augmentation des besoins pour financer les AAP. La réserve PRE restera donc pour le moment orientée sur cette action. Nous réfléchissons à une meilleure présentation comptable de cet engagement de long terme.

Compte tenu de la date à laquelle se place cette AG 2020 d'un type inédit, il me paraît nécessaire de donner **un éclairage rapide sur l'année en cours**, à laquelle l'épidémie a donné une tournure bien particulière. Pour faire bref, en trois points :

- L'organisation du travail par le délégué général a permis de maintenir la même productivité de la délégation pendant la période de confinement, et les mois qui l'ont suivie. Je considère d'ailleurs que le télétravail a non seulement été un succès, mais a permis de nouer ou renouer des contacts personnalisés avec chaque famille.
- Si les dons individuels ont fléchi, notamment ceux liés à des activités organisées (et supprimées) par les autorités militaires, les partenaires, qui fournissent les deux tiers du budget social, ont répondu présents. Certains ont même augmenté leur effort. Nous n'avons donc pas de problème de ressources cette année, mais 2021 sera sans doute plus tendue au niveau des dons.
- Enfin, il n'y a pas eu de « vague sociale » liée à la pandémie. Les aides engagées sont sur la trajectoire du budget initial. Nous avons mis en place pendant le confinement une nouvelle aide de soutien scolaire dont ont bénéficié quelques familles. Cette aide sera pérennisée en tant que de besoin.

12 – Bilan des activités

Le bilan des activités menées en 2019 affiche une nouvelle hausse par rapport à 2018. Conformément aux prévisions, le dispositif d'accompagnement préprofessionnel a poursuivi sa montée en puissance pour atteindre probablement en 2021 sa vitesse de croisière. Par ailleurs, une nouvelle allocation mise en œuvre pour participer aux frais de garde des enfants a participé à l'augmentation des allocations exceptionnelles.

121/ EFFECTIFS

Les effectifs de l'ADO sont stables. L'ADO compte au 1^{er} mars 2020, 12 141 soutiens (4 486 membres et 7 655 donateurs). Ce maintien des effectifs est dû à l'accroissement des donateurs qui pallie l'érosion continue des adhérents. Dans le détail, on relève :

- 1424 sociétaires,
- 156 sympathisants, bienfaiteurs ou personnes morales,
- 1136 veuves,
- 1770 membres à vie (dont 870 NPAI),
- L'augmentation des donateurs, tant ADO que TF, permet d'afficher un niveau des dons enregistrés à la hausse (+ 32%).

nfc

122/ ACTIVITE SOCIALE (annexe 1)

- 1668 demandes d'aides ont obtenu une réponse favorable en 2019 de la part de la commission sociale. L'augmentation la plus sensible est constatée sur la ligne des allocations exceptionnelles (AE). Elle est due, d'une part, à l'augmentation des dossiers traités sur demande de l'action sociale des Armées. D'autre part, il a été distribué pour la première fois des allocations garde d'enfants (AGE) aux mamans salariées de jeunes enfants. Cette aide a permis d'améliorer encore le soutien apporté aux familles endeuillées démunies.

- Au bilan, le budget social est maintenu à un haut niveau avec près de 1.4 million d'euros engagés, aides remboursables comprises.

Le profil des bénéficiaires démontre un effort toujours plus marqué au profit des familles endeuillées, à savoir 491 familles sur les 600 secourues. 88% d'entre elles appartiennent à la communauté de l'armée de Terre

Les aides dites urgentes représentent 33% de l'ensemble. Elles sont constituées pour une bonne part, là aussi, de secours financiers adressés aux familles endeuillées, que ce soit l'année du décès ou plus tard face à une situation de détresse. Les bourses d'études, au nombre de 867 en 2019, constituent la majeure partie des aides installées dans la durée. Le partenariat avec Terre Fraternité, continue de représenter environ un tiers du total des activités.

- L'ADO et Terre Fraternité ont dû intervenir après la disparition brutale de 51 militaires ou civils chargés de famille. La maladie demeure la première cause de décès.

- Le profil économique des orphelins évolue légèrement. 34% des familles vivent sous le seuil de pauvreté (définition INSEE). Le tiers d'entre elles est en situation précaire. Cela représente environ 350 orphelins susceptibles de se voir accorder des aides supplémentaires, en plus des bourses d'études relevant du « tronc commun ».

28% des familles disposent des ressources suffisantes pour faire face à l'essentiel sans toutefois être dans la meilleure situation pour favoriser l'épanouissement social et culturel des enfants. Ces familles peuvent faire l'objet d'aides complémentaires. Enfin, 38 % des familles sont dans une situation qui les met à l'abri de tensions financières trop fortes.

123/ MODES D'ACTION

- Les partenariats demeurent la première source de financement des activités sociales. Ils assurent 90% du financement des bourses d'études, premier poste des dépenses sociales. UBS FRANCE et Michelin se sont engagés pour la première fois aux côtés de l'ADO. NEXTER et ARQUUS ont augmenté leur participation.

- Les activités solidaires organisées en interarmées sont en augmentation. La situation sanitaire en France devrait néanmoins en limiter la portée cette année.

- Communication

Une réflexion s'est engagée pour améliorer la coopération entre les principales associations d'entraide qui agissent au profit de la communauté militaire des Armées (ADO, TF, ADOSM et FOSA). Cette coopération affirmée devra être lisible pour l'ensemble des acteurs de la solidarité. Les conclusions de cette étude seront présentées au Conseil d'administration à l'automne prochain.

Le projet de rapport moral est soumis au vote

Résolution n° 2

Approbation à l'unanimité du rapport moral 2019

JFC

17

II – Rapport de gestion

21 – Bilan financier

211 - AU COMPTE DE RESULTAT (annexe 2)

A - LES PRODUITS

Ils s'élèvent à 2 112 583 €, en augmentation de 526 547 €, soit de 33,2% comparativement à ceux de l'exercice 2018. On relève essentiellement :

1.1.1 - une progression de 525 225 € des produits d'exploitation.

Il convient de noter que la masse des dons comptabilisée est supérieure de 594 824 € à celle de l'année précédente, répartie comme suit : + 400 768 € pour l'ADO et + 194 056 € pour TF

Alors qu'en 2018, afin d'assurer la couverture de ses charges de prestations, TF avait dû mobiliser un produit de 110 872 € en reprenant partiellement sa provision dédiée, l'importance des dons reçus en 2019 a permis de limiter son intervention à 50 000 €. La différence d'apport intervient donc en atténuation des produits d'exploitation perçus en 2019, comparativement à 2018.

1.1.2 - les produits financiers, affichent un montant net de 87 000 €, obtenu par déduction des 23 106 € de charges, aux 110 106 € de produits financiers. Ce montant ressort à un niveau inférieur de 38 657 € à celui de l'exercice 2018.

Ce constat ne suscite aucune inquiétude, dans un environnement économique pérenne, eu égard aux modalités de gestion qui président au choix de nos placements, et à la structure du portefeuille-titres.

Dans le prolongement des informations apportées dans le précédent rapport financier, une synthèse de la valorisation au 31 décembre 2019, des actifs mobiliers détenus, est annexée au présent rapport.

L'extrême faiblesse d'exposition aux risques atteste un sage positionnement.

1.1.3 Le montant net des produits exceptionnels est supérieur de 44 232 € à ceux de 2018. A ce niveau, nous constatons que le cumul du montant net (*produits – charges*) des produits financiers et des produits exceptionnels s'établit à :

- * 121 094 € en 2019 (86 999 € + 34 095 €)
- * 115 520 € en 2018 (125 657 € - 10 137 €)

B - LES CHARGES

Comparées à celles de l'exercice précédent, elles ressortent en progression de 254 910 €, soit de 16,5 %.

On observe plus particulièrement que le montant des charges d'exploitation est supérieur de 259 975 € à celui de l'exercice précédent, étant toutefois précisé que ce montant intègre 130 250 € de trésorerie TF disponible, imputés à sa provision dédiée.

* Les *frais de fonctionnement*, ensemble des postes confondus, apparaissent de même niveau que ceux de 2018. (< de 130 €), malgré un accroissement de l'activité

L'observation de parfaite maîtrise des coûts de gestion évoquée au terme de l'exercice 2018, s'en trouve affirmée.

* En ce qui concerne les *prestations sociales*, leur augmentation globale de 129 854 €, représentant 10,3 %, marque cette année encore l'accentuation du taux des interventions, sans qu'il ait été nécessaire d'effectuer un prélèvement sur la réserve ADO affectée au P.R.E.

Les seules prestations servies par l'ADO ont augmenté de 13,75 %

En conclusion sur le compte de résultat : le rapport des charges aux produits de l'exercice dégage un solde excédentaire de 315 083 €. Ce résultat positif est dû à une progression des dons individuels et au soutien important d'un nouveau partenaire survenu en fin d'année.

rfc

✍

212 - LE BILAN (annexe 3)

L'actif passe de 4 627 658 € à 5 093 851

Hors dettes, il s'élève à 4 987 960 € contre 4 542 627 € le 31 décembre 2018, traduisant ainsi une croissance capitalistique globale (*ADO + TF*) de 445 333 €.

En conclusion, les actions conduites avec une opiniâtreté résolue, en vue d'abonder nos ressources courantes se sont avérées fructueuses en 2019 et il convient de saluer tant l'engagement déterminé des acteurs que le résultat obtenu qui permet de consolider et d'amplifier le périmètre de notre accompagnement social.

Résolution n° 3

Approbation à l'unanimité des comptes clos de l'exercice 2019

213 – Rapport du commissaire aux comptes

Monsieur Didier BROUDER, commissaire aux comptes, a produit son rapport d'audit certifiant « que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice ».

214 - Affectation du résultat

Il est proposé de procéder à l'affectation du résultat de 315 083,21 € dans les conditions suivantes :

- LEGS BIRE

Le taux d'inflation 2019 s'établissant à 1,1 %, le montant de ce legs passe de 172161,52 à 174055,30 € représentant une revalorisation de 1893,78 €

- RESERVE STATUTAIRE

Conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, affectation de « 10 % des revenus nets des biens de l'association »,

Soit 10% de 315 083,21 € = 31 508.32 €

Cette réserve serait ainsi portée à : $693\,210.66 + 31\,508.32 = 724\,718.98$ €

- PLAN DE REVALORISATION DE L'ENTRAIDE

Montant du solde résiduel, soit :

315 083,21 € diminué du legs BIRE et de la réserve statutaire = 281 681.11 €

La réserve PRE serait ainsi portée à : $1\,062\,507.06 + 281\,681.11 = 1\,344\,188.17$ €

Résolution n° 4

Approbation à l'unanimité de l'affectation du résultat

DFC

22 - Perspectives

221 – Actualisation du plan de revalorisation de l'entraide

En considération du résultat de l'exercice 2019, la réserve PRE disponible est de 1 062 000 €. Dans le cadre d'une planification à cinq ans, elle permettra de sécuriser le financement de :

1/ soutien du schéma directeur BE

Le schéma directeur atteindra son niveau maximum en 2023 en totalisant 960 BE pour un budget global de 920 000 € dont près de la moitié sera consacré au dispositif d'accompagnement préprofessionnel. Le financement supplémentaire, sous réserve de conserver les partenaires financiers recensés en 2019 (500 000 €), exige 755 000 € cumulés jusqu'en 2024.

2/ pérennisation de l'allocation vacances sous conditions de ressources (environ 300 orphelins), engageant 400 000 € cumulés jusqu'en 2024.

3/ effort plan famille en liaison avec l'action sociale des armées

40 000 euros annuels pour répondre favorablement aux sollicitations provenant des assistants sociaux locaux.

Une réorientation de la réserve consacrée au PRE est à l'étude. Les conclusions seront proposées au conseil d'administration chargé de préparer l'assemblée générale en 2021.

222 – Budget prévisionnel 2020 (annexe 4)

Le budget prévisionnel 2020 est présenté en augmentation conformément à la poursuite de la montée en puissance des AAP, de l'effort répété sur la mise en œuvre du plan famille et du maintien en l'état des autres aides. Il est ainsi évalué à 1 740 000 euros et représentera une étape supplémentaire pour atteindre la cible 2023.

Le niveau des prestations sociales est approché à 1 455 000 €, en progression de 5 % par rapport à 2019.

Résolution n°5

Approbation à l'unanimité du budget prévisionnel 2020

223 – Montant des cotisations en 2021

Compte tenu du résultat excédentaire de l'exercice 2019, il est proposé de maintenir en état le montant des cotisations en 2021.

Résolution n°6

Approbation à l'unanimité du maintien du montant des cotisations en 2021

En conclusion, l'accompagnement social a encore progressé en 2019. Il est rappelé que le budget social a triplé depuis 2013. Dans l'idéal, la satisfaction du besoin tel qu'il est estimé pour 2023 conduit l'ADO à viser un budget social d'environ 1.8 million €.

Conformément aux usages, la globalité du bilan de gestion 2019 est soumise à l'approbation.

Résolution n°7

Approbation à l'unanimité du bilan de gestion 2019

MFC

III / Renouvellement du Conseil d'administration

6 administrateurs sont parvenus en fin de mandat en 2020, soulignés en rouge dans le tableau ci-dessous.

2020	2021	2022	2023
<u>Lcl(er) BOUR</u> <u>Lcl(er) CHAMINADE</u> <u>Mme CHEREAU</u> Gal (2s) BATIGNE BCH CAPELLE <u>GCA(2s) VERNA</u>	Mr BERNE CCH ADIFEDILOR Mme ECHEVARNE CRP VIGIER Mme DELPHIN-POULAT Mme TEXIER	M. BONHOMME LCL(er) de SAINT GERMAIN Mme THIERRY Mme VERRIER LCL(er) VERDON Major(er) AUBIN	Gal(2s) LACORNE ADC(er) SPINACCIA OG(2s) BERNE LCL(er) CARABIN GDI(2s) MARTIAL Cne (R) BONNEAU
6/6	6/6	6/6	6/6

- Candidats 2020

Au titre du renouvellement de leur mandat :

Mme CHEREAU, LCL (er) BOUR; GCA (2s) VERNA; LCL (er) CHAMINADE

Nouveaux candidats :

CNE (er) Pascal MAUMONT, commercial TEGO ; Wallerand LEMARIE, ex-bénéficiaire AAP)

Le mandat du bureau est en cours jusqu'en 2021

- Résultats du vote (nombre de voix) : 495 bulletins exprimés

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Romain BOUR	462	22	11
Jacques CHAMINADE	484		11
Marie CHEREAU	495		
Wallerand LEMARIE	484		11
Pascal MAUMONT	484		11
Jean-Tristan VERNA	495		

Résolution n° 8

Madame Marie CHEREAU, Messieurs Jacques CHAMINADE, Romain BOUR, Wallerand LEMARIE, Pascal MAUMONT et Jean-Tristan VERNA sont élus ou réélus au conseil d'administration

IV / Calendrier

Calendrier 2021 :

Réunion du Bureau : mercredi 10 mars 2021 à 9h30, à Vincennes

Réunion du CA : mercredi 31 mars 2021, 14h30, à Vincennes

Assemblée générale 2021 : mercredi 19 mai 2021 à Vincennes (à confirmer)

RFC

PV - AG du 2 décembre 2020
Annexe n° 1 : Bilan des activités 2019

SYNTHESE ACTIVITES		2018		2019		2020
Ressources	Aides	Nbre	€	Nbre	€	
Ressources générales	A.E	490	245 840	533	295 780	290 000
	AR	5	5 400	9	16 600	10 000
	APS	47	47 000	49	49 000	50 000
	AE IAées	7	101 850	8	103 180	100 000
	BE	642	468 950	643	534 430	600 000
	TOTAL RG	1191	869 040	1242	998 990	1 050 000
	Veuves	61	96 115	76	122 365	110 000
	entraide Terre	23	15 100	23	12 764	10 000
	Noël orph.	59	14 750	62	15 500	15 000
	BE	199	174 250	224	177 730	205 000
Partenariat ADO/TF	Pécules	17	42 500	20	50 000	50 000
	Permis	17	27 230	11	18 332	25 000
	Handicap	8	9 532	10	9 646	10 000
	Divers	5	15 756			
	Total T.F.	389	395 233	426	406 337	425 000
TOTAL		1580	1 264 272	1668	1 405 327	1 475 000

rfc

PV – AG du 2 décembre 2020
Annexe n° 2 : Compte de résultats 2019

CHARGES	2018	2019	PRODUITS	2018	2019
Fonctionnement	<u>247 731</u>	247 602	Divers	<u>215 453</u>	145 855
Achats – services ext.	74 628	79 567	Cotisations	42 181	39 055
Salaires et charges	133 103	128 035	Subventions	56 800	56 800
Accompagnement social	40 000	40 000	Réserve PRE dotation TF	0 110 872	0 50 000
			Reprise provisions	5 600	
Sociales	<u>1 258 873</u>	1 388 727	DONS	<u>1 227 193</u>	1 822 017
Aides financières – ADO	863 639	982 390	ADO	942 953	1 343 720
Aides financières - TF	395 234	406 337	TF	284 240	478 297
Dotation Provisions TF		130 250			
Total Exploitation	1 506 604	1 766 579	Total exploitation	1 442 646	1 967 872
Charges financières	16 250	23 106	Produits financiers	141 907	110 106
			Dividendes		60 388
			Produits de cession		49 718
Exceptionnelles	11 620	510	Exceptionnels	1 483	34 605
			ADO		26 105
			TF		8 500
Impôts	8 116	7 305			
RESULTAT	43 446	315 083			
TOTAL CHARGES	1 586 036	2 112 583	TOTAL produits	1 586 036	2 112 583

95

38

✶



PV – AG du 2 décembre 2020
Annexe n° 3 : Bilan 2019

ACTIF	2019	2018	PASSIF	2019	2018
Circulant	<u>5 071 413,50</u>	4 617 089	Fonds propres	<u>4 987 960,03</u>	4 542 627
Avancés			Fonds associatifs	1 452 539,00	1 452 539
Valeurs mobilières	4 132 542,07	4 192 217	Réserves statutaires	693 210,66	688 866
Disponibilités ADO	729 928,85	319 172	Autres réserves	1 253 146,52	1 250 103
			PRE	1 062 507,06	1 026 450
TF	208 942,58	105 700	Résultat de l'exercice	315 083,21	43 446
			Réserve TF	211 473,58	81223
Immobilisé	15 874,91	7985			
Compte de régularisation	6 562,20	2 585	Dettes	105 890,58	85 032
TOTAL ACTIF	5 093 850,61	4 627 659	TOTAL PASSIF	5 093 850,61	4 627 659

DFC

HA



PV – AG du 2 décembre 2020
Annexe n° 4 : Budget prévisionnel 2020

CHARGES	2019	2020	PRODUITS	2019	2020
Fonctionnement		255 000	Divers	145 855	312 000
Achats – services ext.	247 602	80 000	Cotisations	39 055	35 000
Salaires et charges	79 567	133 000	Subventions	56 800	57 000
Accompagnement social	128 035	42 000	Réserve PRE	0	195 000
	40 000		Réserve TF	50 000	25 000
Provisions TF	130 250				
Aides sociales		1 455 000	DONS	1 822 017	1 308 000
Aides ADO	1 388 727	1 030 000	ADO	1 343 720	908 000
Aides TF	982 390	425 000	TF	478 297	400 000
Total Exploitation	1 766 579	1 710 000	Total exploitation	1 967 872	1 620 000
Charges financières	23 106	42 000	Produits fin.	110 106	140 000
Exceptionnelles	510		Exceptionnels	34 605	
Impôts	7 305	8000			
RESULTAT	315 083				
TOTAL CHARGES	2 112 583	1 760 000	TOTAL produits	2 112 583	1 760 000

MFC

